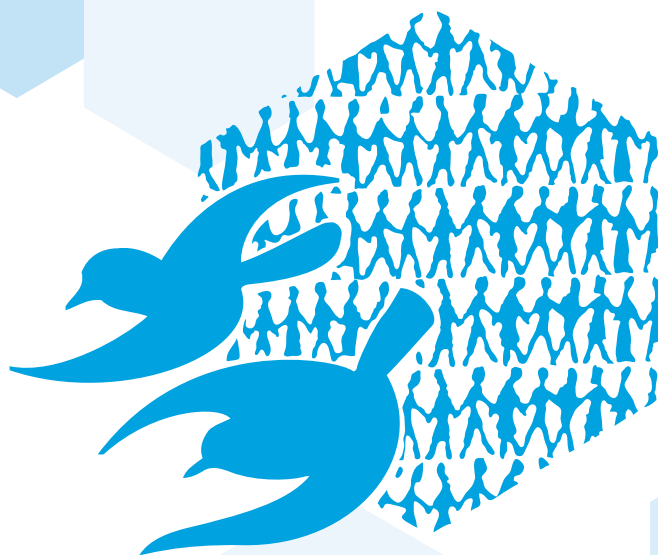


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Différencier les attitudes

- **Catherine VILLENEUVE-GOKALP**

Institut national d'études démographiques, Paris, France

Lorsqu'il se trouve devant un phénomène nouveau qui échappe encore à la statistique, ou lorsqu'il veut connaître la manière dont les acteurs rendent compte de leur comportement, le démographe n'a d'autre recours que d'interroger directement les personnes concernées. C'est ainsi qu'en 1961, Guy Pourcher réalisait l'enquête sur «le peuplement de Paris». L'un de ses objectifs était de savoir comment et pourquoi les provinciaux venus s'installer dans la capitale, avaient pris leur décision, quels étaient leurs projets, quelles appréciations ils portaient sur leurs expériences, et quelles étaient leurs opinions sur l'existence à Paris [1].

En 1978, Louis Roussel menait une enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans pour étudier ce qu'il avait appelé «la cohabitation juvénile» [2]. Au-delà de son objectif quantitatif, il tentait de savoir quelle opinion les jeunes avaient du mariage et comment les «cohabitants» envisageaient leur union et l'avenir de celle-ci. Il avait rassemblé suffisamment d'indices pour prévoir le développement rapide du phénomène, mais il refusait de faire des prévisions à long terme; dans le court terme, la cohabitation lui apparaissait comme un simple ajournement du mariage.

Aujourd'hui, alors que le nombre de mariages continue de diminuer, et que celui des cohabitants semble se stabiliser, les spécialistes de la famille s'interrogent sur les couples qui ne vivent pas ensemble. Fin 1985, l'INED a réalisé une nouvelle enquête sur les situations familiales et une attention particulière a été portée à ces nouveaux couples [3]. Cette fois encore, à l'investigation statistique s'ajoutait une interrogation à la fois qualitative et prospective: que pensent ces couples du mariage, de la vie commune? quels sont leurs projets? leurs opinions sont-elles partagées par une autre partie de la population? L'enquête a ainsi révélé que 7 à 8% des couples non mariés avaient gardé deux domiciles distincts mais que très peu d'entre eux souhaitaient continuer à vivre séparés (un sur cinq).

Connaître les opinions : les insuffisances des enquêtes d'opinion et des enquêtes transversales

La connaissance des opinions, des souhaits, des projets constitue donc un outil précieux pour le démographe; pourtant, le plus souvent, il considère les questions qui s'y rapportent, et plus généralement les enquêtes d'opinion proprement dites, avec méfiance. Ces dernières contrôlent mal ce qu'elles mesurent et réduisent considérablement la diversité des positions réelles. Les principales critiques sont les suivantes :

- Opinions et intentions n'existent pas toujours au moment de l'enquête parce que «l'opinion n'est pas une donnée immédiate de l'activité humaine. L'opinion individuelle,

qui apparaît comme un discours élaboré par une personne, ne peut être convoquée sur le champ par le questionnaire ou l'entretien, comme si elle existait, toute fabriquée, prête à l'emploi, sans subir de modifications» ... «l'opinion est toujours un construit social dépendant de la situation dans laquelle elle s'exprime» [4]. En effet, pourquoi voudrait-on par exemple que chacun soit en mesure de porter une appréciation sur l'efficacité des mesures fiscales en faveur de la natalité?

- Le thème traité ne concerne pas toutes les personnes interrogées de la même façon et toutes les réponses n'ont pas la même valeur. Des questions sur le chômage ou sur l'adoption paraîtront, selon l'expérience personnelle des individus, abstraites ou tout à fait concrètes.

- Les questions peuvent être comprises différemment, un concept peut avoir plusieurs interprétations (le nombre «idéal» d'enfant); ou encore, la question même peut être ambiguë, parce que trop vague. Ainsi, dans la question : «La possibilité de divorcer par consentement mutuel est-elle une bonne chose...?», le jugement de valeur fait-il référence à la société, aux personnes qui divorcent, ou à leurs enfants?

- Quant à l'interprétation des réponses concernant les aspirations, elle est encore plus délicate. Expriment-elles un projet précis, une possibilité ou un rêve?

A ces critiques s'ajoutent celles que l'on adresse à toutes les enquêtes conçues dans une optique «transversale». Elles ne saisissent pas les événements, les comportements et les attitudes dans la durée, ni l'interaction des uns et des autres. Elles ne permettent donc pas de comprendre le processus de formation des opinions et des projets.

En outre, avec ce type d'approche, les différences ne peuvent être observées qu'à partir des caractéristiques «du moment». Le principal critère de distinction est choisi en fonction de l'objet de la recherche : la situation matrimoniale pour une étude sur le mariage, le nombre d'enfants réel pour une étude sur le nombre idéal d'enfant. Le sexe, l'âge, la profession, le diplôme, la commune de résidence, la pratique religieuse sont les seuls autres critères utilisés dans ces analyses. Cette présentation des résultats comporte deux principaux inconvénients : elle a pour effet de mettre en évidence une relation cohérente entre opinions et comportements (les mariés sont les plus favorables au mariage), et d'établir des corrélations (par exemple, les opinions sur le mariage varient avec l'âge : ce sont les personnes âgées qui lui sont le plus favorables), mais elle n'ajoute rien à la compréhension de l'opinion.

Le second inconvénient de ce type de classement est de masquer certaines différences pertinentes : ainsi, les personnes non en couple sont loin de constituer un groupe homogène. Si on les distingue d'après leur âge, ou la présence d'enfants, ou leur état matrimonial légal, leurs attitudes se différencient considérablement. Alors que l'on veut étudier une réalité sociale en pleine transformation et qui se diversifie de plus en plus, il est paradoxal que l'on continue pour ce faire, à utiliser des catégories familiales «classiques» qui ne tiennent pas compte de ces évolutions (ou le font avec du retard).

En définitive, les enquêtes d'opinion apparaissent comme le mode d'enquête le moins adapté pour saisir des attitudes et pour en permettre l'interprétation.

Les enquêtes biographiques, rétrospectives ou à passages répétés permettent de mieux relier comportements et attitudes. Certaines incluent des questions concernant les opinions ou les souhaits, mais à quelques exceptions près, toutes ont pour objectif l'observation des événements, et les attitudes y sont rarement considérées comme un objet

d'étude en soi. Elles ne servent qu'à éclairer des comportements, sans même que le problème de leurs relations y soit posé. Ces enquêtes permettent de connaître l'enchaînement des événements et leurs interrelations; aussi, leurs auteurs préfèrent expliquer les comportements qu'ils observent par les événements qui les ont précédés ou qui leur sont simultanés, que par des opinions ou des projets qu'ils présentent être souvent peu précis et instables. L'enquête « Biographie familiale, professionnelle et migratoire » (1981) permet à D. Courgeau d'expliquer les changements de logement par les changements dans la situation professionnelle ou familiale. Il peut suivre l'évolution des comportements migratoires sur plusieurs générations, et faire des prévisions pour les générations suivantes. Mais il n'a pas encore exploité les questions relatives aux projets, ni celles qui indiquent quelles motivations donnent de leurs déménagements les intéressés eux-mêmes.

Nous montrerons ici ce que les enquêtes rétrospectives et biographiques peuvent apporter à l'étude des opinions. Nous n'avons pas trouvé d'enquêtes qui aient enregistré les opinions d'un même individu à différents moments de sa vie, et peu l'ont fait pour ses projets. En effet, des données aussi subjectives sont difficiles à saisir rétrospectivement et leur souvenir s'estompe avec le temps. En outre, les enquêtés peuvent aussi les déformer, intentionnellement ou non, pour donner une image cohérente d'eux-mêmes ou justifier un comportement. Seules des enquêtes à plusieurs passages permettent de pallier ces inconvénients.

Cependant, nous allons montrer au moyen de quelques exemples, tous issus d'enquêtes réalisées par l'INED, que le fait de disposer d'«histoires de vie» permet de mieux différencier les attitudes.

Différencier opinions et projets selon les trajectoires individuelles

L'enquête « Situations familiales » a permis de recueillir une biographie matrimoniale détaillée d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population âgée de 21 à 44 ans. 4 000 adultes de cet âge ont été interrogés. Une série de questions sur le mariage leur était posée. Nous en avons retenu ici trois : « lorsque deux personnes sont engagées dans une relation amoureuse stable et ne veulent pas d'enfant, pensez-vous que pour elles le mieux est de : – se marier? – vivre ensemble sans se marier? – garder leur indépendance et deux résidences séparées? ». Les deux autres questions portaient sur les avantages supposés du mariage : « se marier c'est prouver à l'autre qu'on l'aime vraiment » et « un mariage officiel rend la vie quotidienne plus pratique ». Pour chacune de ces deux questions il était demandé aux enquêtés si cette motivation pourrait être un jour décisive, et les inciter à se marier (ou si elle l'avait été pour les personnes mariées). Dans un cas, le mariage est associé au sentiment amoureux, et dans l'autre, à des avantages pratiques. Cette opposition a été retenue parmi bien d'autres parce qu'elle sépare très nettement mariés et cohabitants.

Nous avons également demandé aux personnes non mariées si elles souhaitent le devenir. Les tableaux 1 et 2 présentent la proportion de réponses favorables au mariage pour chacune des questions, selon les trajectoires conjugales des individus. Les mariés se différencient selon le mode d'entrée en union (avec ou sans cohabitation pré-nuptiale); les personnes seules par leur situation antérieure (mariage, cohabitation, ou célibataire chez les parents) plus que par leurs relations présentes (existence ou absence d'une

TABLEAU 1.- OPINIONS SUR LE MARIAGE

	% de personnes qui pensent que pour un couple sans enfant le mieux est de se marier	Raison décisive pour se marier	
		Prouver à l'autre qu'on l'aime vraiment	Rendre la vie quotidienne plus pratique
ENSEMBLE	31	42	44
Mariés	36	50	51
Cohabitants	11	15	22
Seuls	25	32	35
SEULS			
Avec relation amoureuse stable	21	29	34
Sans relation stable	27	34	35
Jamais en couple	30	37	38
A vécu en couple :			
• sans mariage	10	16	22
• mariés	14	23	31
COHABITANTS			
Jamais mariés	10	15	21
Après mariage	11	12	26
MARIES			
Après cohabitation	29	36	45
Sans cohabitation pré-nuptiale	39	55	53
NOMBRE D'UNIONS DES ENQUETES			
Cohabitants une union	10	15	21
deux et plus	11	14	24
Mariés une union	37	50	51
deux et plus	33	43	49
PARENTS DES ENQUETES			
Toujours unis	30	42	43
Séparés, divorcés	33	42	45

relation amoureuse stable). L'histoire familiale des cohabitants ne permet pas de les différencier réellement, mais nous avons pu constater par ailleurs (cf. infra) que leurs opinions et leurs projets se modifiaient avec l'ancienneté de leur union. Une expérience telle que la désunion des parents ne semble pas avoir eu d'effet sur les opinions et souhaits de mariage, mais l'enquête a relevé que les divorcés et ceux qui avaient cohabité à un moment ou l'autre de leur vie avaient plus souvent des parents séparés ou divorcés (entre 13 et 16%) que ceux qui s'étaient mariés directement (8%).

De même, les séparations suivies d'une remise en couple immédiate ou différée (observées dans le tableau 1, d'après le nombre d'unions) ne semblent pas remettre en cause les opinions. S'il est vrai qu'immédiatement après la rupture les personnes séparées

TABLEAU 2.- « SOUHAITEZ-VOUS VOUS MARIER ? »

	Oui	Non	N'y pensent pas ou NSP	Total
ENSEMBLE NON MARIÉS	55	15	30	100
Cohabitants	43	7	50	100
Seuls	60	19	21	100
SEULS				
Avec relation amoureuse stable	63	17	20	100
Sans relation stable	60	19	21	100
Jamais en couple	70	12	18	100
A vécu en couple :				
• sans mariage	49	23	28	100
• mariés	30	43	27	100
COHABITANTS				
Jamais mariés	44	5	51	100
Après mariage	38	13	49	100
PARENTS DES ENQUÊTES				
Toujours unis	56	14	30	100
Séparés, divorcés	55	15	32	100

se déclarent très opposées au mariage, elles modifient ensuite assez rapidement leur point de vue.

On pourrait ainsi multiplier les exemples des possibilités qu'offrent les enquêtes rétrospectives. Ceux-ci suffisent cependant à convaincre de la richesse de leur apport. Elles permettent de définir des trajectoires individuelles qui serviront ensuite à différencier les attitudes. Dans le cas présent nous serions amené à distinguer les familles de trajectoires suivantes : 1) personnes seules n'ayant jamais vécu en couple, 2) célibataires, vivant seuls mais ayant déjà vécu en couple, 3) divorcés (ou séparés) vivant seuls, 4) célibataires en couple, 5) divorcés cohabitant, 6) mariés après cohabitation, 7) mariés sans cohabitation.

Différencier souhaits et projets selon leur nature

Parmi les différents types d'enquêtes susceptibles de suivre l'évolution des projets, les enquêtes à passages répétés sont les plus fiables. Plusieurs ont été réalisées pour connaître les projets de fécondité des femmes et les confronter à leur fécondité effective [5]. Près de 1500 femmes qui ont eu un enfant en 1973 ont été interrogées par l'INED, en 1974, 1976 et 1979. Parmi les femmes qui avaient déclaré en 1974 ne plus vouloir d'enfant, seulement une sur cinq avait eu un enfant de plus en 1979. Inversement, parmi celles qui souhaitaient avoir un autre enfant, près de trois sur quatre avaient eu cet enfant en 1979, et celles qui ne l'avaient pas eu confirmaient leur projet dans plus du tiers des cas. Au total un peu plus de huit femmes sur dix avaient soit maintenu, soit réalisé, leur projet de fécondité [6]. L'auteur de l'enquête en conclut que les projets de

fécondité sont insuffisants pour établir des prévisions sur le nombre de naissances, mais qu'ils constituent un bon prédicteur des comportements individuels. Néanmoins, il nuance son propos en montrant que : a) La notion de projet ne recouvre pas les mêmes réalités selon la nature du projet : Les femmes qui désiraient avoir un (autre) enfant et ne l'ont pas eu sont deux fois moins nombreuses à confirmer leur projet initial en 1976 et 1979 que celles qui ne voulaient plus d'enfant. b) Les comportements peuvent être en contradiction avec les projets : parmi les femmes qui ont eu un enfant non prévu, une sur quatre seulement utilisait une méthode contraceptive avant d'être enceinte.

Nous avons été amenée à des conclusions comparables lorsque nous avons analysé l'évolution des souhaits concernant la vie en couple dans l'enquête « Situations familiales ». Cette observation a pu être faite sur deux sous populations : les personnes en couple qui avaient commencé leur vie commune hors mariage, et les personnes seules (ou qui avaient vécu seules), après une séparation.

Projets stables ou attentisme

Les personnes qui, au début d'une situation nouvelle (cohabitation ou solitude), souhaitent se marier ultérieurement, maintiennent fermement leur intention. Ainsi, les deux tiers des personnes mariées après une période de cohabitation ont déclaré qu'elles pensaient déjà se marier lorsqu'elles ont pris un logement commun ; les trois quarts des cohabitants (au moment de l'enquête), qui envisageaient le mariage au début de leur vie commune, confirment leur intention ; enfin 93 % des personnes seules qui souhaitent se (re)marrer après leur séparation réalisent leur projet ou espèrent toujours y parvenir (tableaux 3 et 4).

Par contre, les personnes seules ou en couple non mariées, qui affirment ne rien vouloir changer à leur situation présente, tendent plus souvent à modifier leur projet par la suite. Tout se passe comme si elles préféreraient attendre avant de prendre position et ratifiaient provisoirement la situation présente. Il en résulte que leurs projets se trouvent provisoirement confondus avec ceux des personnes pour lesquelles la solitude ou la cohabitation correspond à un choix positif beaucoup plus affirmé. On va voir que la différenciation entre attitudes résolues et stratégies d'attente se fait avec le temps. Cependant les « projets de refus » du mariage ou du couple qui se confirment posent un problème. Tous ne correspondent sans doute pas à une détermination ferme depuis le début, il se peut qu'une simple abstention se transforme peu à peu en un choix positif du non-mariage ou bien qu'elle se prolonge pour légitimer une situation plus subie que voulue. On se heurte ici, aux limites des enquêtes par questionnaire ; seule une autre méthode, celle des entretiens non directifs, nous permettrait de résoudre la difficulté.

Les résultats de l'enquête sur les projets de fécondité et de l'enquête « Situations familiales » suscitent diverses remarques convergentes.

- Opinions et projets sont plus facilement maintenus lorsqu'ils sont conformes au modèle dominant (le mariage, la famille de deux enfants) que lorsqu'ils s'en écartent. Ce sont les femmes qui avaient déjà deux enfants ou plus, et n'en voulaient pas d'autre, ou celles qui n'en avaient qu'un et en souhaitaient un de plus, qui ont le plus souvent réalisé et maintenu leur projet. Parmi les personnes seules, comme parmi les cohabitants, ceux qui désirent se marier changent moins souvent d'avis que ceux qui décident, à un moment ou l'autre de leur vie, de ne pas se marier.

TABLEAU 3A.- LES SOUHAITS DES COHABITANTS AU DEBUT DE LEUR VIE COMMUNE

Souhaits au début de la vie commune	Se marier	Ne pensaient pas au mariage	Refusaient le mariage	NSP	Total
ENSEMBLE	32	56	11	1	100
Célibataires	21	56	21	2	100
Non célibataires	35	56	8	1	100

TABLEAU 3B.- PROPORTIONS DE SOUHAITS MAINTENUS A L'ENQUETE

Souhaits au début de la vie commune	Se marier	Ne pensaient pas au mariage	Refusaient le mariage	Total
% de souhaits maintenus				
ENSEMBLE	74	69	90	73
Célibataires	72	69	96	73
Non célibataires	84	69	83	76
Ancienneté de la cohabitation				
Moins de 6 mois	94	59	86	77
6 mois- 1 an	91	70	100	79
1 à 2 ans	82	72	85	77
2 à 3 ans	98	61	78	75
3 à 5 ans	78	67	96	75
5 à 9 ans	37	75	91	68
10 ans et plus	0	75	88	63

TABLEAU 4A.- LES SOUHAITS DES PERSONNES SEULES APRES UNE SEPARATION

Souhaits 1 an après la séparation	Se marier	Vivre en couple sans mariage	Vivre seul(e)s	Sans projet et «autre» ⁽¹⁾	Ensemble
ENSEMBLE	19	31	15	35	100
Seul(e)s après mariage	19	29	19	33	100
Seul(e)s après cohab.	20	34	10	36	100

⁽¹⁾ «Autre» : 6 % de l'ensemble des souhaits des personnes seules. Les 2/3 des réponses «autre» sont : revivre en couple avec le même conjoint.

TABLEAU 4B.- PROPORTIONS DE SOUHAITS MAINTENUS A L'ENQUETE

Souhaits 1 an après la séparation	Se marier	Vivre en couple sans mariage	Vivre seul(e)s	Ensemble
% de souhaits maintenus				
ENSEMBLE	93	36	50	56
Seul(e)s après mariage	91	42	51	58
Seul(e)s après cohab.	97	29	48	53

- D'une manière générale les attitudes les plus anciennes résistent mieux au changement. Cependant si le projet ne peut pas être réalisé il finit par être abandonné. Les femmes qui ne parviennent pas à avoir l'enfant désiré révisent leur projet en baisse, les cohabitants qui souhaitaient se marier déclarent avoir changé d'avis et ne plus penser au mariage.

- Des attitudes apparemment semblables peuvent être de nature différente et donner lieu à des comportements opposés. En effet, il faut distinguer attentisme et projets stables. Or, il est très difficile de les départager si l'on s'en tient aux discours des personnes interrogées. Cependant, on peut, au moins partiellement, y parvenir en prenant en compte d'autres indicateurs objectifs qui sont fournis par la reconstitution des biographies individuelles : d'une part la durée, d'autre part les contradictions qui apparaissent entre attitudes profondes et projets « de circonstance ».

Saisir les attitudes dans la durée

Les projets qui correspondent à une attitude d'abstention sont modifiés plus rapidement que les autres. Pour les cohabitants, la conversion au mariage, lorsqu'elle a lieu, se fait très rapidement : 41 % des cohabitants installés depuis moins de six mois et qui ne faisaient pas de projet commencent à envisager le mariage. De même 29 % des personnes séparées qui déclaraient ne pas vouloir revivre en couple, étaient en couple ou souhaitaient l'être moins de cinq ans plus tard.

Au contraire, les projets « positifs » perdurent. Les cohabitants qui espéraient se marier et en abandonnent l'idée mettent cinq ans pour prendre cette décision. Les personnes seules qui souhaitent revivre en couple renoncent rarement à leurs intentions (seulement 7%). Les cohabitants qui refusent avec fermeté le principe du mariage se ravissent très peu souvent (ceux qui refusent le mariage sont différents de ceux qui déclarent « ne pas y penser »).

Saisir attitudes et comportements dans leurs contradictions

Les projets peuvent être révisés de manière conjoncturelle sans que les opinions « stabilisées » soient modifiées, projets et opinions peuvent alors se trouver en contradiction. Parmi les personnes encore seules à l'enquête, les divorcés gardent une image du mariage plus positive que les anciens cohabitants, pourtant ils affirment plus souvent qu'eux qu'ils ne se (re)marieront pas (43 % des divorcés et 23 % des anciens cohabitants). Après une rupture, les divorcés pensent, comme ceux qui ont vécu en union libre, que pour un couple sans enfant le « mieux » est de ne pas se marier (tableau 1) et que le mariage ne protège pas le lien affectif; mais, contrairement aux cohabitants, les divorcés reconnaissent que les avantages pratiques du mariage pourraient les inciter à se remarier si l'éventualité se présentait (tableau 5). Les tensions qui existent entre attitudes profondes et projets « de circonstance » expliquent, au moins partiellement, l'instabilité de ces derniers, ceux-ci seront de nouveau modifiés dès que les obstacles qui les ont fait naître seront levés. Parmi les divorcés de nouveau en couple, environ 3 sur 4 sont déjà remariés ou envisagent de l'être.

TABLEAU 5.- «PARMI LES RAISONS SUIVANTES, QUELLES SONT CELLES QUI POURRAIENT VOUS INCITER UN JOUR A VOUS (RE)MARIER ?»

(pour les mariés : «ONT ÉTÉ DÉCISIVES ?»).

Proportions de réponses : «RAISON DÉCISIVE OU TRÈS IMPORTANTE»

	Divorcés non en couple	Mariés	Seuls après cohabitation	Cohabitants
«Prouver à l'autre qu'on l'aime vraiment»	23	50	12	15
«Rendre la vie quotidienne plus pratique»	31	51	22	22
«L'intérêt des enfants»	64	87	57	53
«Protéger le lien affectif»	14	37	13	9
«Offrir plus de sécurité à l'épouse»	36	54	25	25
«Convictions religieuses»	17	26	12	9
«Pression de la famille»	13	15	6	7
«Désir du conjoint»	33	24	31	42

*

* *

Jusqu'à ces dernières années, le démographe ne s'est intéressé aux attitudes que pour évaluer l'ampleur d'un phénomène nouveau, ou pour connaître « l'opinion publique » sur tel ou tel aspect de la réalité sociale, ou pour observer une tendance générale. C'est le rôle que jouent les enquêtes sur les conditions de vie et aspirations des français du CREDOC ou les enquêtes de conjoncture démographique de l'INED. Réalisées dans le souci de connaître la seule conjoncture immédiate, ces enquêtes ne s'intéressent guère aux comportements qu'elles laissent à d'autres le soin d'étudier.

Heureusement des enquêtes récentes ont cessé de traiter séparément attitudes et comportements. L'enquête conjoncture de 1988 inclut quelques questions factuelles qui permettent, par exemple, de distinguer les opinions sur le chômage selon l'expérience qui en a été faite. Mais la connaissance des attitudes peut contribuer beaucoup plus largement à l'analyse des comportements. Dans l'enquête « Situations familiales », elles rendent compte de la complexité des déterminants qui interviennent dans la formation des trajectoires individuelles et familiales. Dans l'enquête « Formation des couples » (réalisée par M. Bozon et F. Héran, 1983-1984), la « première impression » (forme subjective que prend le préjugé favorable à l'égard d'une personne de l'autre sexe), anticipe sur la formation de l'union et intervient comme une médiation qui relie choix individuels et homogamie sociale. L'enquête « Fécondité » (H. Leridon et L. Toulemon, 1988) permettra de suivre la formation du projet de fécondité depuis le début de la vie commune et de confronter à tout moment intentions et pratiques (naissance, contraception...).

Tout nous invite à ne pas accorder le monopole de l'objectivité aux seuls événements révolus et à voir *les attitudes comme des potentialités réelles* de comportements et d'événements. Distinguer des attitudes, c'est distinguer les chemins qui mènent à l'événement et réexaminer en définitive les contenus des événements eux-mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] G. POURCHER, «*Le peuplement de Paris*», 1964, Paris, PUF (INED, Travaux et Documents, Cahier n°43)
- [2] L. ROUSSEL et O. BOURGUIGNON, «*Génération nouvelles et mariage traditionnel, enquête auprès des jeunes de 18-30 ans*», 1978, Paris, PUF, (INED, Travaux et Documents, Cahier n°86).
- [3] H. LERIDON et C. VILLENEUVE-GOKALP : « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques, attitudes ». *Population*, n°2, mars-avril 1988.
- [4] Hélène MEYNAUD, Denis DUCLOS «*Les sondages d'opinion*», Editions La découverte, 1985.
- [5]— C.F. WESTOFF et N.B. RYDER : « The predictive validity of reproduction intention » *Demography*, vol. 14, n°4, November 1977.
- R. FREEDMAN, D.S. FREEDMAN, A.D. THORNTON : « Changes in fertility expectations and preferences between 1962 and 1977. Their relations to final parity », *Demography*, volume 17, n°4, november 1980.
- C.F. WESTOFF : « The validity of birth intentions : evidence from US longitudinal studies ». In *Predicting Fertility*, Toronto, Lexington books, 1981.
- [6] A. MONNIER : « Projets de fécondité et fécondité effective. Une enquête longitudinale : 1974, 1976, 1979 ». *Population*, n°6, novembre-décembre 1987.